COMMUNE DE
HAMOIS

Déclaration de Politique Communale
HAMOIS (version complète)

Législature 2018-2024

Par Valérie Warzée Caverenne, Bourgmestre
Conseil communal du 18 février 2019

Préambule

Conformément au Code de la Démocratie locale et de la décentralisation, chaque Commune doit présenter sa Déclaration de Politique Communale au Conseil communal pour approbation. Celle-ci permet de déterminer les axes forts de la politique mise en place pour les 6 ans à venir, avec une exigence constante de gestion saine et responsable.

La commune de Hamois bénéficie d'un patrimoine (naturel et bâti) remarquable et d'une situation géographique enviable au sein de la Province de Namur, à proximité des grands axes. Le caractère rural est marqué par la superficie largement majoritaire des surfaces agricoles[1] et boisées[2].

L'évolution de la population, depuis la fusion des communes, est croissante[3] avec la particularité d'une proportion importante de jeunes de moins de vingt ans et d'un faible taux d'aînés[4]. Les habitants jouissent d'une espérance de vie supérieure aux moyennes régionale et belge[5]. L'extension de l'habitat, la présence de nombreux indépendants et de zones d'activité économique ont une incidence sur l'emploi et le développement de notre territoire communal.

Partant de ce constat qui contribue à la singularité de notre territoire, nous référant au programme présenté lors des élections et nous basant sur les résultats de l'enquête réalisée auprès de la population durant l'été, nous avons décliné notre politique 2018-2024 pour une Commune de Hamois qui se veut :

- **Accueillante**, au service de ses habitants, à l'écoute des besoins de chacun : jeunes, aînés, actifs, allocataires divers ou encore membres du personnel communal ;
- **Dynamique**, ouverte aux changements pour relever les défis futurs (logement, agriculture, tourisme, développement économique, environnement ou TIC) ;
- **Conviviale** où il fait bon vivre, grandir, s'épanouir et vieillir. Préserver et investir dans notre patrimoine, dans nos infrastructures, la sécurité, et avoir une mobilité adaptée, soutenir l'associatif sont parmi nos priorités

Cette législature sera également marquée par l'empreinte du Plan Communal de Développement Rural (PCDR)[6] 2016-2025 et de ses 36 fiches-projets abordant les différentes compétences communales (cfr https://www.pcdr-hamois.info)

Un nouveau type de management induit par le biais du « Plan Stratégique Transversal » (PST) devra être adopté par les mandataires et l'administration pour une gestion publique locale modernisée.

---

[1] 68,5% - Chiffres Walstat 1/01/2018
[2] 20,3%- Chiffres Walstat 1/01/2018
[3] 4787 habitants en 1977, 5838 en 1990, 6530 en 2000, 7094 en 2010, 7500 en 2019
[4] <20 ans: 26,7%; >65ans: 14,3%; >80 ans: 3,8% - Chiffres Walstat 1/01/2018
[5] 86,3 ans pour les femmes et 81,7 ans pour les hommes – SPF Finances 2012
[6] « Hamois, commune rurale de tradition et berceau du Bocq, tourné vers le futur grâce à la collaboration de tous »

Une gestion communale intégrant bonne gouvernance et participation

La commune de Hamois n'échappe pas à la pression mise sur les pouvoirs locaux pour gérer des compétences toujours plus nombreuses et plus exigeantes qui lui sont confiées par les entités fédérale ou fédérées sans pour autant y adjoindre les moyens nécessaires afin de rendre le service optimal aux citoyens.

Les réformes successives sur les structures périphériques (CPAS, Zones de police et secours) transfèrent ainsi des charges financières complémentaires à supporter au détriment des politiques communales spécifiques que nous souhaitons initier.

Nous devons gérer nos finances communales avec rigueur et optimiser la recherche de financements pour relever les différents défis ainsi que pour réaliser les investissements pertinents tout en évitant une augmentation des additionnels communaux.

La population doit être considérée comme un partenaire ayant la volonté de s'enraciner durablement dans sa commune. A l'instar de la participation citoyenne organisée dans le cadre du PCDR et des différentes commissions consultatives, ce processus décisionnel, plus ouvert et plus transparent, sera étendu afin de répondre aux attentes et aux besoins de tous les citoyens.

Nous créerons une commission consultative des sports et de la jeunesse en complément de la Commission de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité, de la Commission Locale de Développement Rural, de la Commission de l'Accueil, de la Commission Consultative des Ainés et du Conseil communal des Enfants. Des groupes de travail (GT) tels que GT patrimoine et GT sentiers sont également des possibilités afin d'impliquer les citoyens dans la vie de notre entité.

En matière de bonne gouvernance, le PST nous permettra de définir au mieux la cohérence et l'opportunité des politiques locales développées. L'accentuation des synergies internes et externes, de même que la mise en commun de bonnes pratiques et d'outils adaptés concourront au renforcement des performances des différents services.

Le principe de probité, une analyse critique argumentée, une gestion par objectif du PST déterminant plus précisément la responsabilité de chacun en concertation avec les différents acteurs, feront évoluer le modèle managérial vers un leadership innovant.

Un service public accueillant, de qualité à l'écoute des besoins de chacun

Jeune ou aîné, personne souhaitant développer son activité ou à la recherche d'un emploi, public précarisé, tous feront l'objet d'une attention particulière guidant notre action avec équité dans l'intérêt général.

Pour atteindre cet objectif, nous voulons mettre à disposition des membres de l'équipe communale des outils performants pour effectuer leurs tâches dans les meilleures conditions, permettant ainsi à chacun de travailler dans un cadre agréable et adapté.

L'aménagement de l'atelier de Cheumont en sera l'illustration majeure durant cette législature. La réalisation d'un cadastre des voiries, des biens meubles et immeubles dont les cimetières sera finalisée. D'autres investissements seront consentis pour améliorer et mettre en conformité les infrastructures communales telles que le bâtiment de la « Police de proximité ».

Tous les citoyens doivent se sentir entourés et accompagnés. C'est ainsi que le nouvel échevinat de l'Intégration et de l'Inclusion sera attentif à répondre aux demandes des personnes à besoins spécifiques, à veiller à l'accueil de chacun et aux interactions entre tous.

Nous conserverons une offre suffisante de places d'accueil de la petite enfance. Nous réaffirmons notre soutien aux équipes éducatives dans leurs actions pédagogiques et aux élèves dans leur parcours scolaire au sein de nos écoles fondamentales communales. En collaboration avec le Conseil Communal des Enfants, des actions spécifiques seront opérées dans les cinq implantations. Le regroupement de l'école de Natoye via l'extension à la Chaussée de Namur d'une part et l'aménagement de classes complémentaires dans le bâtiment annexe à l'école de Hamois (Barrière de Hubinne) d'autre part, seront réalisés.

La gestion administrative des repas scolaires et l'organisation de l'Accueil Temps Libre seront évaluées. La promotion du sport, l'éveil à la culture, la sensibilisation à la mobilité douce (vélobus-pédibus), le recours à l'alimentation saine et locale notamment sont des projets que nous continuerons à mener dans nos établissements scolaires.

En complément de l'accueil extrascolaires et des plaines, nous proposerons, pendant les vacances scolaires, des stages spécifiques pour les adolescents.

La solidarité entre générations et au regard des plus démunis est une valeur que nous défendons. Le CPAS est LE partenaire incontournable dans les initiatives à destination des personnes en difficulté. Pour une action sociale efficace, un plan de cohésion sociale sera établi afin d'aider et accompagner les personnes isolées, en rupture avec la société ou victime d'accident de la vie.

Nous aspirons aussi à mettre en place des activités intergénérationnelles, et des services ciblés à destination des différentes générations de nos aînés.

Hamois, une commune dynamique

Notre société est en constante évolution. La transition numérique est inéluctable, nous tendrons à transformer notre commune en Hamois 4.0 « smart rurality ». Cet élément essentiel favorisera les synergies et la communication entre toutes les personnes et structures gravitant dans et autour de notre commune et de son administration pour une efficacité et

simplification accrues. Des outils/programmes spécifiques seront sélectionnés afin de permettre un travail efficient. Les différents canaux de communication seront revus, dont notamment le bulletin communal. Une borne accessible aux citoyens pour l'accès aisé aux différents documents téléchargeables sera placée à l'administration communale.

Notre entité bénéficie d'un certain attrait. L'entreprenariat et le commerce local sont des clés pour le développement de l'emploi de proximité. Nous accompagnerons les entreprises, avec le bureau économique de la Province, pour faciliter leur installation en les informant des possibilités existant au sein de la zone artisanale de Natoye et de l'extension du zoning de Emptinne/Biron. La visibilité des commerces « online » sera encouragée.

L'agriculture reste dans certains endroits de notre commune l'activité principale. Nous souhaitons valoriser le travail de ce secteur sous toutes les formes en promouvant notamment les circuits courts par le biais du Groupe d'Action Locale (GAL).

Le tourisme est également un vecteur important de notre économie rurale. Avec le soutien de la Maison du Tourisme, nous renforcerons l'attractivité de notre territoire par la mise en valeur du patrimoine (bâti et naturel). Nous continuerons à collaborer avec les fabriques d'Église réparties sur notre territoire communal afin de préserver notre patrimoine cultuel.

Nous réviserons nos circuits de promenades en améliorant leur balisage et en multipliant les panneaux didactiques. Le projet touristique « sentiers d'art » sera concrétisé sur un parcours de 40 km incluant la commune de Ciney.

La mémoire du passé doit être pérennisée. La culture « pour tous et par tous » au travers d'une politique évènementielle novatrice avec nos partenaires sera perpétuée.

L'accès au logement est un droit fondamental. Suivant les fiches du PCDR, des structures intergénérationnelles et spécifiques aux aînés seront érigées au sein de deux pôles principaux situés à Hamois, Rue d'Achet et à Natoye, sur l'Esplanade des quatre vents. Des terrains communaux destinés à l'habitat seront disponibles à la vente à Natoye, Rue de la Gozée.

L'aménagement du territoire doit permettre à tous, habitants et activités diverses de cohabiter. Nous serons attentifs à un juste équilibre entre la liberté architecturale, l'efficacité énergétique et l'intégration optimale du bâti dans son milieu.

Nous continuerons à dégager des moyens récurrents pour l'entretien des voiries et opterons pour la rénovation ciblée comprenant égouttage et mobilité douce. En voie lente, le premier maillon vers le Ravel, la liaison Achet-Hamois, sera concrétisé.

Notre environnement est une richesse et un atout. Le préserver est un enjeu prioritaire. Il est essentiel de sensibiliser tous les intervenants aux bonnes pratiques de protection de celui-ci. Nous veillerons à l'amélioration de l'épuration particulièrement par des équipements spécifiques dans nos bâtiments communaux et par de l'information aux citoyens. La sensibilisation pour améliorer la qualité de l'eau du Bocq sera poursuivie avec le contrat rivière, acteur dans la gestion des cours d'eau.

En complément du travail des ouvriers communaux, nous encouragerons les actions citoyennes pour la propreté publique tout en réprimant les incivilités par l'infliction d'amendes administratives.
Le fleurissement de notre entité participera à l'embellissement de notre cadre de vie. Nos cimetières, espaces de recueillements, bénéficieront d'une attention particulière au niveau environnemental et aménagements spécifiques.

En vue de tendre vers une diminution maximale de nos déchets, différentes mesures seront adoptées. Le tri des déchets sera amplifié notamment par la mise en place de poubelles sélectives dans tous les bâtiments publics et, la généralisation de l'accès aux poubelles jaunes (papier) pour les habitants le souhaitant. L'installation de bulles enterrées sera favorisée.

Un plan d'actions en faveur de l'énergie durable sera construit complémentairement à la démarche Pollec 3. Les investissements liés aux réductions de consommation d'énergie dans l'éclairage et les bâtiments publics engendrent des effets positifs non négligeables pour l'environnement. Nous les intensifierons en agissant de façons crédible et efficace pour une performance énergétique enviable (Notamment : améliorer l'enveloppe extérieure par l'isolation, placement de panneaux photovoltaïques ou thermiques, éclairage intelligent, optimalisation du rendement des moyens de production de chaleur).

Le Vivre Ensemble, la convivialité, une réalité quotidienne

Nos sept villages sont des lieux de vie dans lesquels nous devons favoriser les échanges afin de renforcer les liens sociaux en luttant contre le risque de « villages dortoirs ». Les associations/clubs et leurs nombreux bénévoles très actifs dans notre commune ont un rôle essentiel. Nous souhaitons continuer à les soutenir en suscitant notamment la collaboration entre les différents acteurs de terrain. Une journée des associations sera organisée afin de les soutenir dans leurs initiatives.

Hamois est une commune sportive. Avec la Régie Communale autonome des sports (RCA), nous entendons promouvoir une politique sportive pour tous et, ensemble, définir les investissements nécessaires aux clubs/associations. La rénovation des vestiaires au centre sportif et du Football RFC de Natoye, l'amélioration des infrastructures du Football RCS à Schaltin et l'extension de la Plaine d'Hubinne sont à l'agenda de cette législature.

Les plaines de jeux feront l'objet d'une révision globale. Des infrastructures de quartier concourront à maintenir des espaces de rencontre et de convivialité dans les villages. L'aménagement des abords de l'administration communale à Emptinne, la plaine de Mohiville, l'espace à la source du Bocq à Scy, la place de la Grette à Natoye ou encore le centre de Schaltin seront réaménagés. La salle d'Achet et, à Hamois, le site de la Boverie comprenant l'Office communal de la Culture, subiront une profonde rénovation.

Au niveau mobilité, nous encouragerons la mobilité douce et les alternatives à la voiture par le biais du covoiturage. Nous serons attentifs à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite dans les bâtiments communaux.

La sécurité constitue, aux yeux de nos concitoyens et aux nôtres, une priorité essentielle, de toute première nécessité. Nous installerons, avec le concours de la police, des aménagements de sécurité routière adaptés pour ralentir la vitesse des véhicules dans les zones sensibles. Nous accentuerons nos collaborations avec celle-ci et veillerons au respect des délais d'intervention des services de secours.

_____

Notre programme de politique communale s'inscrit dans une vision à long terme. C'est certes une entreprise audacieuse mais surtout une mission capitale pour répondre aux besoins des citoyens et citoyennes tout en étant proactif au regard de l'avenir.

Nous sommes conscients de l'importante responsabilité qui nous est confiée et, en adéquation avec les moyens disponibles, avec pragmatisme, nous nous engageons à investir notre énergie et à guider notre travail en vue de concrétiser ce projet ambitieux durant cette législature 2018-2024.

Notre contrat d'avenir pour la commune de Hamois sera matérialisé par le programme stratégique transversal qui découlera de la présente déclaration de politique communale. Ce PST réunira, d'une façon transversale et collaborative, l'ensemble des mandataires, services communaux, entités périphériques et citoyens autour d'un même projet pour bâtir l'avenir ! Nous sommes confiants et comptons sur la participation de tous !